



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

RENOUVELLEMENT DE L'ÉTAT D'URGENCE LOCAL

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE
ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE PAR INTÉRIM :**

Qu'une séance extraordinaire de la Ville aura lieu le **dimanche 10 août 2024 à 16 h 30** à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Cette séance extraordinaire du conseil sera tenue publiquement. Cette séance sera enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville.

Les personnes présentes aux séances devront accepter qu'elles soient filmées et que la vidéo soit diffusée sur notre site Web.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 10^e JOUR D'AOÛT 2024

La greffière et directrice générale adjointe par intérim

Catherine Denis-Sarrazin